

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION
DE L'ARENA STADE COUVERT**Département du
PAS-DE-CALAIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**ARRONDISSEMENT
De LENS
Séance du
13 Février 2023**Objet : Affectation des résultats du budget annexe**

L'an deux mil vingt-trois le 13 Février, à Liévin, le Comité Syndical s'est réuni en « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Madame Florence Bariseau, Présidente, à la suite d'une convocation en date du 24 Janvier 2023.

Présents : Madame Florence BARISEAU ; Madame Mady DORCHIES-BRILLON ; Madame Valérie BIEGALSKI ; Madame Nadège BOURGHELLE-KOS ; Madame Sabine FINEZ ; Madame Marie-Noëlle DELAIRE ; Monsieur Ludovic LOQUET ; Madame Maryse CAUWET ; Madame Emmanuelle LEVEUGLE ; Madame Samia SADOUNE ; Monsieur Patrick CANIVEZ ; Monsieur Bernard BAUDE ; Monsieur Yvon LEJEUNE ;

Excusés : Madame Emilie BOMMART ; Monsieur Serge MARCELLAK ; Monsieur Sébastien HENQUENET ; Madame Stéphanie GUISELAIN ; Monsieur Sylvain ROBERT ; Monsieur Laurent DUPORGE ; Monsieur Joachim GUFFROY ; Monsieur Laurent POISSANT

Pouvoir : Monsieur Sylvain ROBERT donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU

La séance ouverte, Madame la Présidente expose à l'assemblée qu'il est demandé de faire l'intégration des résultats du compte administratif 2022 et donc de reprendre par délibération le résultat cumulé 2022 du budget annexe.

Suite à la production du compte de gestion de M. le Responsable du service de gestion comptable et à l'approbation du compte administratif 2022, les résultats peuvent désormais être approuvés.

Après s'être fait présenter le budget primitif, et la décision modificative de l'exercice considéré,

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

- 1) Lui donne acte de la présentation des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi ;

Section d'Exploitation

Résultat de l'exercice 2022 : -396 531,59 €

Résultats antérieurs reportés : 1 339 838,57 €

Résultat cumulé de la section d'exploitation au 31/12/2022 : 943 306,98 €

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2022 : 0 €

Résultats antérieurs reportés : 0 €

Résultat cumulé de la section d'investissement au 31/12/2022 : 0 €

RAR Recettes section d'investissement : 0 €

RAR Dépenses section d'investissement : 0€

Besoin de financement de la section d'investissement : 0 €

Après en avoir délibéré, et vote par :

Voix Pour : 14

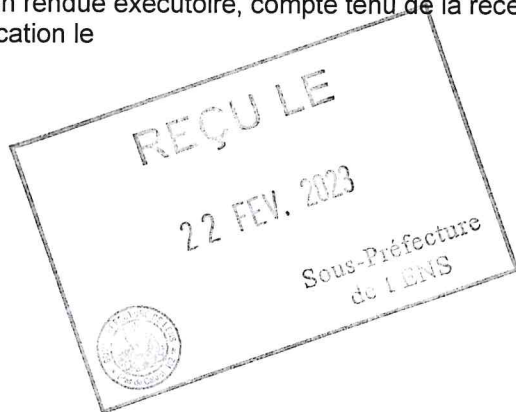
Voix Contre : 0

Abstentions : 0

En l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, le Comité Syndical décide de reporter au Budget Annexe 2023, le résultat de la section d'exploitation 943 306,98 € de l'exercice 2022 de la façon suivante :

- a) 943 306,98 € euros en recette de la section d'exploitation, au ligne 002 «excédent reporté de fonctionnement».

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le
de la publication le



Pour extrait conforme :

**La Présidente
Florence BARISEAU**